

Mise à jour du plan cadastral de la commune de Vic-Fezensac



Mise à jour du plan cadastral de la commune de Vic-Fezensac

Le Pôle Topographique de Gestion Cadastre va procéder à la mise à jour du plan cadastral de la commune de Vic-Fezensac dans le cadre de sa tournée de conservation au titre de l'année 2024.

Ces opérations consistent à relever, et à mettre à jour sur les plans, les opérations de constructions réalisées suite à permis de construire ou déclarations préalables.

Ces opérations, qui vont débiter le 06/08/2024, devraient durer un mois environ

 **DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

 **LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS
COMMUNE DE VIC FEZENSAC

CADASTRE

TOURNÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que le Géomètre du Cadastre procédera à la mise à jour du plan cadastral dans la commune

Il est précisé que le géomètre est autorisé à pénétrer dans les propriétés closes ou non closes, à l'exclusion de l'intérieur des habitations. (Loi du 6 juillet 1943).

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

Cette opération aura lieu à compter du 06/08/2024
Pour une durée de un mois environ.